ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES DU 10 JUIN 1979

UNION

DE DEFENSE INTERPROFESSIONNELLE POUR UNE FRANCE INDEPENDANTE DANS UNE EUROPE SOLIDAIRE

UDIP-FIDES

Philippe MALAUD   Pierre POUJADE   Jacques MÉDECIN

NOTRE PROFESSION DE FOI
suivie des noms de la liste au verso, pour votre information,
N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE.

La bande des 4 s'est emparée du monopole de l'information et s'est financée aux frais des contribuables.
Or, la France ne se réduit pas aux 4 partis : PC, PS, RPR, UDF.
Nous voulons que puissent s'exprimer tous ceux qui refusent leur domination.
Cette liste de responsables professionnels veut réintroduire dans le débat, l'Europe qui en a disparu. Il ne faut pas recommencer à Strasbourg les erreurs technocratiques dont vous souffrez chaque jour dans votre vie personnelle, familiale et professionnelle. La nouvelle assemblée devra résoudre des problèmes concrets. Au premier rang figure la réduction pour les Français des charges fiscales et sociales de nos contribuables, de nos consommateurs et de nos entreprises, écrasés comme nulle part ailleurs par le train de vie de l'État Français et les contraintes bureaucratiques.
Défenseurs des droits de l'homme et du citoyen, nos représentants à Strasbourg seront les seuls à combattre pour les 3 principes fondamentaux :

Liberté Liberté d'expression dont nous sommes totalement privés au profit du monopole des partis.
Liberté pour l'entreprise individuelle, pour les agriculteurs, les artisans et les commerçants, principaux créateurs d'emplois, étouffés par le poids de la paperasse et des impôts. Liberté du travail, liberté syndicale. Défense de la propriété privée, fruit de l'épargne et du travail dont s'emparent à des prix dérisoires l'État et autres collectivités (POS, ZIF...) Sécurité des biens et des personnes.

Egalité Les travailleurs indépendants, les exploitations familiales agricoles, les PME et PMI, perpétuellement assujettis et spoliés par les féodalités, les bureaucraties, les monopoles d'État, les super-concentrations industrielles et commerciales, devront bénéficier d'une égalité de traitement, de justice et de crédits. Les femmes devront avoir la possibilité de choisir entre travailler ou bénéficier d'un salaire familial décent.
Les jeunes réaliseront leurs aspirations si on leur ouvre l'accès aux secteurs où tant d'emplois peuvent être créés à condition que les bonnes volontés cessent d'être découragées.

Fraternité Priorité à ceux qui ne peuvent faire entendre leur voix ou descendre dans la rue : handicapés, retraités... Solidarité avec les travailleurs sans emploi, avec les rapatriés, et notamment les Français de confession Islamique. Restauration des valeurs traditionnelles. Respect de l'enfant, de la femme gardienne de la famille.

Françaises, Français, le 10 juin 1979, exprimez l'immense « Ras le bol » qui submerge le pays. Bâtissons ensemble une Europe solidaire et puissante.

NE LAISSEZ PAS FAIRE L'EUROPE PAR CEUX QUI DÉFONT LA FRANCE
VOTER POUR LA LISTE UDIP-FIDES, C'EST DÉFENDRE VOS INTERETS

Vous pouvez apporter votre soutien et obtenir des explications complémentaires, en écrivant à :
Philippe MALAUD   8, rue du Cdt Schloesing - 75016 Paris
Pierre POUJADE   40, rue d'Argout - 75002 Paris
COMITÉ D'ACTION DES SOCIO-PROFESSIONNELS   101, rue de Richelieu - 75002 Paris

U.D.I.P. - F.I.D.E.S.

1.	Philippe MALAUD	Ministre plénipotentiaire, Député de Saône et Loire, ancien ministre (1968/1974), Membre du Comité Français pour l'Union Paneuropéenne ;
2.	Pierre POUJADE	Président National de l'Union de Défense des Commerçants et Artisans (U.D.C.A.) ;
3.	Jacques MEDECIN	Député Maire de Nice — Ancien Ministre (tourisme 1976/1978), Président du Conseil Général des Alpes-Martimes ;
4.	Philippe VALERE	Président de la Chambre Nationale des Conseils Juridiques et Fiscaux — Administrateur de la Confédération des Travailleurs Intellectuels ;
5.	Pierre DESCAVES	Expert comptable, ancien président des experts comptables, membre du Comité national de l'A.N.F.A.N.O.M.A., délégué du R.A.N.F.R.A.N. à l'instance arbitrale ;
6.	Claude ROUX	Député de Paris — Président du Centre d'Études Économiques et Sociales des départements d'Outre-Mer ;
7.	Bertrand de SAULIEU	Directeur des Relais Routiers ;
8.	Charles ROCH	Mouvement des Démocrates Chrétiens de Bretagne ;
9.	Hachemi BOUNINI	Président National du Front National des Rapatriés Français de confession islamique ;
10.	Emmanuel BOULLEZ	Administrateur à la Direction de l'Agriculture et de la Viticulture à la Communauté Économique. Européenne à BRUXELLES ;
11.	Françoise ALIZARD	Professeur — Conseiller Municipal de MOULINS — Allier — ;
12.	Jean DESMARETS	Sénateur du Nord ;
13.	Baudoin de HAUTECLOCQUE	Sénateur du Pas-de-Calais ;
14.	Claude MAZINGUE	Délégué P. M. I. — Administrateur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de LILLE ;
15.	Georges ROUGETET	Viticulteur — Vice-Président F.D.S.E.A. Côte d'Or ;
16.	François VISINE	Fonctionnaire International ; Président de la Fondation du Mérite Européen
17.	Paul GRES	Président national de l'Association Nationale des Handicapés de France ;
18.	Émile HONORE	Directeur de « Paysan de Demain » Journal de Défense du monde rural, Délégué National à l'Organisation du Front de la Propriété ;
19.	Raoul CHARDON	Membre du Comité Directeur de la Confédération Générale des P.M.I. — PME — Président d'honneur de la Confédération Générale des glaciers.
20.	François PHILIPPE	Président du Syndicat Indépendant de Défense des Agriculteurs (Aube);
21.	Michel BARTHELEMY	Secrétaire Général de la Démocratie Chrétienne de Provence - Côte - d'Azur - Corse
22.	Jean BRILLEAUD	Président Intercadres demandeurs d'emplois ;
23.	Abbé Georges LAPOUGE	Aumonier — Ancien chef de réseau de la résistance ;
24.	Dr Bernard WINISDOERFFER	Président de la Chambre Syndicale Nationale des Hospitaliers privés — Chirurgien ;
25.	Charles MIRABELLO	Cadre commercial ; Alpes-Maritimes
26.	Françoise FOUILLOUX	Infirmière anesthésiste — Déléguée Nationale de l'Union de Défense de la jeunesse française ;
27.	Bernard LEJEUNE	Opticien ; Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Picardie
28.	Raymond d'ARGILA	Secrétaire Général adjoint de la confédération nationale de défense contre l'expropriation ;
29.	Gérard HAMELIN	Cadre commercial — Conseiller Municipal de VANVES ;
30.	Robert COENEN	Cadre commercial — Président du Front de la Propriété — Secrétaire Général des associations de défense de la Seine-Saint-Denis ;
31.	Reynald de SIMONY	Fonctionnaire international — Ancien Directeur à l'Union de l'Europe Occidentale (U.E.O.) Directeur du Secrétariat International de Pax Christi;
32.	Émile VUILQUEZ	Commerçant — Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de France-Comté ;
33.	Jean BERNARD	Agriculteur — Maire du Plan (Isère) Conseiller Général ;
34.	Marthe GENNETERRE	Agricultrice — Maire de Noviant aux Près (Mthe Mle) ;
35.	Christian ROUET	Secrétaire général du Syndicat des Classes Moyennes ;
36.	Georges QUETIER	Conchyliculteur — Manche ;
37.	André HUET	Expert comptable — Ex-secrétaire général de l'Union Nationale des professions libérales ;
38.	Jacqueline BOUCHON	Secrétaire de la Mutuelle nationale des contribuables (Somme) ;
39.	Alexandre QUELO	Enseignant honoraire (Morbihan);
40.	Pierre SIEGEL	Vice-Président du Conseil Général des Ardennes ;
41.	Clément BATIGNE	Maire de Jonquières — Tarn — Président du Syndicat des Producteurs d'Ail;
42.	Jeannine GUILLOT	Secrétaire de Direction (Val d'Oise) ;
43.	Jean-Émile PARENT	Président départemental de la Fédération Française de l'Agriculture du Rhône ;
44.	MARIOTTI Jean	Crémier — Administrateur de la Caisse de Retraite (Jura) ;
45.	Daniel MOCHKOVITCH	Chambre syndicale des Industries Textiles (administrateur) ;
46.	Marcelle FOLLIOT	Avocat au Barreau de Lille — Ancien conseiller Municipal de TOURCOING;
47.	Jean VINCOTTE	Polytechnicien, Ingénieur Général des Mines ;
48.	Roger LAGADEC	Adjudant chef retraité d'infanterie coloniale (Brest) ;
49.	Jean NOBLESSE	Directeur commercial ;
50	André NIEL	Médecin — Agriculteur à Villeneuve (Alpes de Haute-Provence) ;
51.	Ginette MILLERET	Mère de famille (Val de Marne) ;
52.	Claude MELIQUE	Président du Syndicat National des producteurs vendeurs au détail des fruits et légumes ;
53.	Dr Jacques FORESTIER	Docteur en médecine (La Rochelle);
54.	Dr Marc LAUGT	Chirurgien Dentiste à ROUSSILON — Isère ;
55.	Jean DAMASIO	Hôtelier — Ancien député U.F.F. (Mont-Dore) ;
56.	Georges BERNARD	Professeur — Conseiller Municipal SAINT-RAPHAEL — Var ;
57.	Pierre AUGEREAU	Président du Syndicat National des Commerçants saisonniers (Loire-Atlantique) ;
58.	Yves PINCE	Administrateur du Syndicat des cadres de l'Hotellerie ;
59.	Robert SCHILIS	Vice-Président du Syndicat National des opticiens lunettiers — Haute-Marne;
60.	René FRITZ	Ouvrier de fabrications chimiques (STRASBOURG) ;
61.	Henri MOUTTET	Artisan meubles (Bouches du Rhône);
62.	Michel de ROSTOLAN	Démographe — Président du Cercle Renaissance ;
63.	Christian DEFLANDRE	Cadre industriel (Nord) ;
64.	François ROIG	Entrepreneur de Bâtiment — Délégué syndical (Aude) ;
65.	Raymond PICOT	Boucher — Délégué consulaire (Meuse) ;
66.	Roger BRULAIRE	Pâtissier Restaurateur — Conseiller Municipal (Loir et Cher);
67.	Jean FAGET	Radio-électricien (Gironde);
68.	Maryse LE PAPE FERRANDI	Secrétaire Général de l'Association « Révolution Libérale » ;
69.	Robert LARRIEU	Agriculteur — Délégue National de U.D.A.F.(Orne) ;
70.	Maurice ORRIOLS	Syndic de la boulangerie — Vice Président de la C.M.R. Paris ;
71.	Maurice BERIARD	Délégué syndical ouvrier indépendant (Yvelines) ;
72.	Joseph DEBIEZ	Agriculteur — Président de la Fédération Agricole de l'Isère ;
73.	Paul VAHE	Mécanicien — Expert Fluvial — Ancien Président du Groupe Parlementaire U.F.F. ;
74.	Gaston LEBLOND	Fleuriste — Délégué consulaire (LILLE) ;
75.	Célestin PIERRAT	Négociant en vins (Nièvre) ;
76.	Pierre KLEIN	Créateur d'Art (Eure) ;
77.	Pierre-Émile DUBIEZ	Avocat (Savoie);
78.	Paul ANDRE	Président Honoraire de la Chambre des Métiers de l'Ardèche;
79.	Alain BRUGERE	Conseiller des Affaires Étrangères ;
80.	Eugène BOURGADE	Président honoraire de la Confédération nationale des professions libérales ;
81.	Jacques HENRIET	Professeur de Biologie — Sénateur du Doubs.

N'UTILISEZ PAS CETTE LISTE.

LES BULLETINS DE VOTE SERONT A VOTRE DISPOSITION DANS VOTRE BUREAU DE VOTE